



TRANSAT A.T. INC.
DEUXIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 30 avril 2026

Relations avec les investisseurs
M. Jean-François Pruneau
Chef de la direction financière

relationsinvestisseurs@transat.com

Symbole boursier
TSX: TRZ

TABLE DES MATIÈRES

1.	Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives	1
2.	Mesures financières non normalisées selon les IFRS	3
3.	Faits saillants financiers	6
4.	Aperçu	7
5.	Faits saillants du trimestre	7
6.	Activités consolidées	8
7.	Situation financière, trésorerie et sources de financement	15
8.	Autres	22
9.	Comptabilité	22
10.	Contrôles et procédures	23
11.	Indicateurs clés	23

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 30 avril 2026 par rapport au trimestre clos le 30 avril 2025 et doit être lu avec les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2025, les notes afférentes et le rapport annuel de 2025, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2025. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 10 juin 2026. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et sur le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 30 avril 2026 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2025.

Nos états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

1. AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société, y compris concernant ses résultats, sa position financière et ses perspectives futures. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives peuvent différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, les mesures prises, prévues ou éventuelles par des États concernant l'imposition de tarifs douaniers sur les exportations et les importations, le terrorisme réel ou appréhendé, l'écllosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société à préserver et faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur pour la Société incluant le refinancement de ses dettes, la capacité de la Société de rembourser ses dettes et régler ses passifs avec ses fonds générés en interne ou autrement, la capacité de la Société à maintenir un niveau de liquidités adéquat pour ses besoins en fonds de roulement, la capacité de la Société à atténuer de manière adéquate les problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la disponibilité et la continuité de l'approvisionnement en carburant dans chacun des aéroports desservis par la Société, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos avions, les technologies de l'information et les télécommunications, les risques liés à la cybersécurité, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de la Société de réduire les coûts d'exploitation, entre autres avec les initiatives de son programme *Élévation*, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2025, déposé sur le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives, citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes ou autrement.
- La perspective selon laquelle, pour l'exercice 2026, la Société prévoit une augmentation de 4 à 5 % de la capacité offerte, mesurée en sièges-milles offerts, comparativement à 2025.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les normes et mesures au niveau de la santé et la sécurité du personnel et des voyageurs imposées par les autorités gouvernementales et aéroportuaires seront conformes à celles actuellement en vigueur, que la main-d'œuvre demeurera disponible tant pour la Société, ses fournisseurs ainsi que les entreprises rendant des services aux voyageurs dans les aéroports, que les facilités de crédit et autres modalités de crédit de ses partenaires commerciaux continueront d'être disponibles comme par le passé et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet, que l'approvisionnement en carburant demeurera disponible selon les conditions généralement comparables à celles actuellement observées, que les prix du carburant, les taux de change, les prix de vente, les coûts d'hôtels et autres coûts demeureront stables, que la Société sera en mesure d'atténuer de manière adéquate les problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney et que les initiatives identifiées afin d'améliorer le résultat d'exploitation ajusté (BAIIA ajusté) pourront être mises en œuvre comme prévu et se traduiront par des réductions de coûts et une augmentation des revenus. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion. La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables. Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

2. MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés, la réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées, les gains (pertes) à la cession d'entreprises et/ou d'actifs, l'incidence de la variation des taux d'actualisation utilisés aux fins de la désactualisation de la provision pour conditions de retour, la variation du prix au marché des Unités d'émissions admissible du CORSIA (crédits carbone), les coûts de restructuration, les radiations et dépréciation d'actifs, la reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, l'amortissement, les gains (pertes) de change, les gains sur extinction de dette à long terme et autres éléments inhabituels importants, et en incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée) ou BAIIA ajusté

Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement et dépréciation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, incidence de la variation des taux d'actualisation utilisés aux fins de la désactualisation de la provision pour conditions de retour, variation du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA (crédits carbone), coûts de restructuration et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat d'exploitation ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.

Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts ou BAI ajusté

Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées, gain sur extinction de dette à long terme, gain à la cession d'entreprises, gain sur cession de placement, gain (perte) à la cession d'actifs, gain sur la cession-bail d'actifs, incidence de la variation des taux d'actualisation utilisés aux fins de la désactualisation de la provision pour conditions de retour, variation du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA (crédits carbone), coûts de restructuration, radiation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, gain (perte) de change et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.

Résultat net ajusté (perte nette ajustée)

Résultat net (perte nette) avant variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées, gain sur extinction de dette à long terme, gain à la cession d'entreprises, gain sur cession de placement, gain (perte) à la cession d'actifs, gain sur la cession-bail d'actifs, incidence de la variation des taux d'actualisation utilisés aux fins de la désactualisation de la provision pour conditions de retour, variation du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA (crédits carbone), coûts de restructuration, radiation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, gain (perte) de change, réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.

Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action

Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.

Dettes totales

Dettes à long terme plus le montant des obligations locatives, de la subvention publique différée et du passif lié aux bons de souscription, net des coûts de financement reportés associés au financement subordonné CUGE. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Dettes totales nettes

Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2026	2025	2026	2025
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	\$
Résultat (perte) d'exploitation	(79 661)	37 270	(98 815)	(14 686)
Amortissement et dépréciation	65 234	62 680	127 183	125 645
Incidence de la variation des taux d'actualisation	(1 455)	(887)	(10 045)	6 262
Variation du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA	(4 252)	—	(4 549)	—
Coûts de restructuration	—	979	220	4 057
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(606)	(1 596)	(1 136)	(2 863)
Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	(20 740)	98 446	12 858	118 415
Perte avant charge d'impôts	(78 562)	(22 885)	(107 771)	(144 910)
Incidence de la variation des taux d'actualisation	(1 455)	(887)	(10 045)	6 262
Variation du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA	(4 252)	—	(4 549)	—
Coûts de restructuration	—	979	220	4 057
Gain sur cession d'actifs	—	—	—	(5 183)
Variation de la juste valeur des dérivés	(23 453)	92 241	947	88 779
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées	(388)	(2 119)	5 899	(2 126)
Perte (gain) de change	4 153	(60 999)	(35 695)	(13 527)
Gain sur extinction de dette à long terme	—	—	—	(216)
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(606)	(1 596)	(1 136)	(2 863)
Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts	(104 563)	4 734	(152 130)	(69 727)
Perte nette	(78 994)	(22 884)	(108 492)	(145 416)
Incidence de la variation des taux d'actualisation	(1 455)	(887)	(10 045)	6 262
Variation du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA	(4 252)	—	(4 549)	—
Coûts de restructuration	—	979	220	4 057
Gain sur cession d'actifs	—	—	—	(5 183)
Variation de la juste valeur des dérivés	(23 453)	92 241	947	88 779
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées	(388)	(2 119)	5 899	(2 126)
Perte (gain) de change	4 153	(60 999)	(35 695)	(13 527)
Gain sur extinction de dette à long terme	—	—	—	(216)
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(606)	(1 596)	(1 136)	(2 863)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	(104 995)	4 735	(152 851)	(70 233)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	(104 995)	4 735	(152 851)	(70 233)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	40 763	39 752	40 652	39 607
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action	(2,58)	0,12	(3,76)	(1,77)

	Au	Au
	30 avril 2026	31 octobre 2025
(en milliers de dollars)	\$	\$
Dette à long terme	128 962	200 818
Subvention publique différée	191 037	199 182
Passif lié aux bons de souscription	18 550	14 235
Obligations locatives	1 265 412	1 347 396
Dette totale	1 603 961	1 761 631
Dette totale	1 603 961	1 761 631
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(390 147)	(164 920)
Dette totale nette	1 213 814	1 596 711

3. FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2026 \$	2025 \$	Écart \$	Écart %	2026 \$	2025 \$	Écart \$	Écart %
États consolidés des résultats								
Revenus	1 027 603	1 031 073	(3 470)	(0,3)	1 898 316	1 860 578	37 738	2,0
Résultat (perte) d'exploitation	(79 661)	37 270	(116 931)	(313,7)	(98 815)	(14 686)	(84 129)	(572,9)
Perte nette	(78 994)	(22 884)	(56 110)	(245,2)	(108 492)	(145 416)	36 924	25,4
Perte de base par action	(1,94)	(0,58)	(1,36)	(234,5)	(2,67)	(3,67)	1,00	27,2
Perte diluée par action	(1,94)	(0,58)	(1,36)	(234,5)	(2,67)	(3,67)	1,00	27,2
Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée) ¹	(20 740)	98 446	(119 186)	(121,1)	12 858	118 415	(105 557)	(89,1)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) ¹	(104 995)	4 735	(109 730)	(2 317,4)	(152 851)	(70 233)	(82 618)	(117,6)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action ¹	(2,58)	0,12	(2,70)	(2 250,0)	(3,76)	(1,77)	(1,99)	(112,4)
Tableaux consolidés des flux de trésorerie								
Activités opérationnelles	118 317	207 842	(89 525)	(43,1)	414 714	376 420	38 294	10,2
Activités d'investissement	(21 098)	(19 312)	(1 786)	(9,2)	(34 752)	(11 578)	(23 174)	(200,2)
Activités de financement	(92 583)	(45 788)	(46 795)	(102,2)	(153 274)	(93 534)	(59 740)	(63,9)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 143)	514	(1 657)	(322,4)	(1 461)	967	(2 428)	(251,1)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	3 493	143 256	(139 763)	(97,6)	225 227	272 275	(47 048)	(17,3)

	Au 30 avril 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$	Écart \$	Écart %
États consolidés de la situation financière				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	390 147	164 920	225 227	136,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)	231 344	465 592	(234 248)	(50,3)
	621 491	630 512	(9 021)	(1,4)
Actif total	2 613 755	2 574 563	39 192	1,5
Dette (courant et non courant)	128 962	200 818	(71 856)	(35,8)
Dette totale ¹	1 603 961	1 761 631	(157 670)	(9,0)
Dette totale nette ¹	1 213 814	1 596 711	(382 897)	(24,0)

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

4. APERÇU

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Fondée à Montréal en 1987, Transat est un joueur phare du voyage loisir, particulièrement connu comme transporteur aérien sous la marque Air Transat. Élue par sa clientèle Meilleure compagnie aérienne loisirs au monde en 2025 aux World Airline Awards de Skytrax, elle offre l'accès à des destinations internationales. La flotte d'Air Transat est composée principalement de nouveaux appareils parmi les plus écoénergétiques de leur catégorie. Son siège social est situé à Montréal, et elle compte plus de 5 000 personnes à son emploi qui partagent la même raison d'être, soit de réduire les distances qui nous séparent. (TSX : TRZ) www.transat.com

5. FAITS SAILLANTS DU TRIMESTRE

PROGRAMME D'OPTIMISATION *ÉLÉVATION*

Le programme *Élévation*, lancé en septembre 2024 afin d'accélérer la réalisation de nos priorités stratégiques, s'est conclu au cours du trimestre. Après 18 mois d'exécution disciplinée, le programme a permis l'implantation de la presque totalité des initiatives identifiées, permettant d'atteindre l'objectif ciblé d'un impact de 100 millions \$ sur le résultat d'exploitation ajusté d'ici le milieu de 2026.

Les principales réalisations comprennent l'optimisation de la structure organisationnelle, l'intégration de solutions d'intelligence artificielle (IA) dans les centres de contact et les activités de gestion des revenus, ainsi que des gains d'efficacité dans plusieurs fonctions opérationnelles clés.

Certaines initiatives se poursuivent dans un environnement en évolution et feront l'objet d'un suivi afin d'en maximiser les retombées. La Société a amorcé une phase de pérennisation visant à intégrer durablement ces acquis dans ses activités courantes, tout en poursuivant l'identification d'initiatives à fort potentiel de création de valeur.

FINANCEMENT

Au cours du trimestre, la Société a remboursé 30,0 millions \$ sur sa facilité de fonds de roulement subordonnée, ainsi que 25,0 millions \$ sur son entente de crédit à terme rotatif, contribuant ainsi à la réduction de sa dette totale.

AJUSTEMENT DE LA CAPACITÉ

Le 22 avril 2026, la Société a annoncé avoir ajusté son programme 2026, avec des ajustements ciblés sur certaines liaisons, en réponse à la volatilité exceptionnelle des prix du carburant d'aviation et à certaines contraintes d'approvisionnement. Ces ajustements visent à optimiser le déploiement de la capacité en privilégiant les liaisons à plus fort potentiel de rentabilité, dans le cadre d'une discipline opérationnelle soutenue.

À ce jour, ces mesures représentent une réduction d'environ 6 % de la capacité prévue pour la période de mai à octobre 2026. La Société a notamment réduit certaines fréquences vers l'Europe et les Caraïbes et prolongé la suspension de ses opérations vers Cuba jusqu'en octobre 2026.

NOUVELLES DESTINATIONS

Le 27 avril 2026, la Société a annoncé l'ajout de trois nouvelles destinations pour la saison d'hiver au départ de Montréal: soit Oranjestad à Aruba, Bridgetown à la Barbade et San José del Cabo au Mexique. Ces nouvelles destinations s'inscrivent dans la stratégie de la Société visant à diversifier son réseau et à optimiser le déploiement de sa capacité.

PARTENARIAT AVEC PORTER

Le 4 mai 2026, la Société a annoncé une nouvelle étape dans son partenariat commercial avec Porter Airlines, avec le lancement, à compter du 1^{er} novembre 2026, de nouveaux forfaits combinant des vols sans escale de Porter vers Nassau, Grand Cayman, Cancún et Puerto Vallarta, à l'expertise reconnue de Transat en tant que voyageur. Chaque destination proposera une sélection d'hôtels soigneusement choisis, incluant des formules tout compris et des plans européens, selon les établissements.

6. ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2026 \$	2025 \$	Écart \$	Écart %	2026 \$	2025 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	1 027 603	1 031 073	(3 470)	(0,3)	1 898 316	1 860 578	37 738	2,0
Charges d'exploitation								
Coûts liés à la prestation de services touristiques	376 086	375 432	654	0,2	671 149	674 527	(3 378)	(0,5)
Carburant d'aéronefs	199 049	136 487	62 562	45,8	319 276	258 363	60 913	23,6
Salaires et avantages du personnel	152 841	132 915	19 926	15,0	291 492	260 194	31 298	12,0
Frais de vente et de distribution	81 771	77 624	4 147	5,3	149 227	141 539	7 688	5,4
Entretien d'aéronefs	69 896	62 219	7 677	12,3	130 080	124 376	5 704	4,6
Frais d'aéroports et de navigation	52 392	49 351	3 041	6,2	100 233	96 884	3 349	3,5
Loyer d'aéronefs	1 485	3 330	(1 845)	(55,4)	3 012	6 004	(2 992)	(49,8)
Autres coûts aériens	65 288	58 344	6 944	11,9	122 383	110 624	11 759	10,6
Autres	43 222	34 442	8 780	25,5	82 876	73 051	9 825	13,4
Amortissement et dépréciation	65 234	62 680	2 554	4,1	127 183	125 645	1 538	1,2
Coûts de restructuration	—	979	(979)	(100,0)	220	4 057	(3 837)	(94,6)
	1 107 264	993 803	113 461	11,4	1 997 131	1 875 264	121 867	6,5
Résultat (perte) d'exploitation	(79 661)	37 270	(116 931)	(313,7)	(98 815)	(14 686)	(84 129)	(572,9)
Coûts de financement	23 471	38 210	(14 739)	(38,6)	47 859	77 895	(30 036)	(38,6)
Revenus du financement	(4 882)	(7 178)	2 296	32,0	(10 054)	(15 398)	5 344	34,7
Variation de la juste valeur des dérivés	(23 453)	92 241	(115 694)	(125,4)	947	88 779	(87 832)	(98,9)
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées	(388)	(2 119)	1 731	81,7	5 899	(2 126)	8 025	377,5
Perte (gain) de change	4 153	(60 999)	65 152	106,8	(35 695)	(13 527)	(22 168)	(163,9)
Gain sur cession d'actifs	—	—	—	—	—	(5 183)	5 183	100,0
Gain sur extinction de dette à long terme	—	—	—	—	—	(216)	216	100,0
Perte avant charge d'impôts	(78 562)	(22 885)	(55 677)	(243,3)	(107 771)	(144 910)	37 139	25,6
Impôts sur le résultat (récupération)								
Exigibles	432	(5)	437	8 740,0	721	403	318	78,9
Différés	—	4	(4)	(100,0)	—	103	(103)	(100,0)
	432	(1)	433	43 300,0	721	506	215	42,5
Perte nette de la période	(78 994)	(22 884)	(56 110)	(245,2)	(108 492)	(145 416)	36 924	25,4

REVENUS

Nous tirons la presque totalité de nos revenus du transport aérien, des voyageurs expéditifs, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2026, nos revenus ont diminué de 3,5 millions \$ (0,3 %), par rapport à 2025. La diminution des revenus est attribuable à la suspension de nos vols vers Cuba qui a privé la Société de revenus de 81,0 millions \$ comparativement à 2025, ainsi qu'à l'indemnité financière du fabricant d'équipement d'origine des moteurs GTF de 5,2 millions \$, en baisse de 14,7 millions \$ comparativement à celle enregistrée au deuxième trimestre de 2025. La diminution des revenus est partiellement compensée par une hausse de 3,9 % du trafic, exprimé en passagers-milles payants, comparativement au trimestre correspondant de 2025. Pour le trimestre, sur l'ensemble du réseau, la capacité offerte a augmenté de 4,8 % comparativement à celle mise en marché en 2025, alors que celle sur les routes Sud, le principal marché durant cette période, a augmenté de 1,7 %. Les revenus aériens unitaires, exprimés en revenu par passager-mille (ou « yield »), ont affiché une baisse de 0,7 %. Les problèmes persistants liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney continuent de générer des inefficiences ayant une incidence sur la gestion des revenus, de même que les inefficiences engendrées par le redéploiement partiel et inopiné de notre capacité à la suite de la suspension de nos vols vers Cuba, en plein cœur de la saison, en raison des problèmes d'approvisionnement de carburant dans les aéroports du pays. Pour l'ensemble de nos marchés, nous avons affiché un coefficient d'occupation de 83,8 %, comparativement à 84,6 % en 2025.

Pour le semestre clos le 30 avril, nos revenus ont augmenté de 37,7 millions \$ (2,0 %), par rapport à 2025, malgré une diminution de 53,0 millions \$ des revenus sur le marché Cubain, attribuable à la suspension de nos vols vers Cuba. Dans l'ensemble, le trafic, exprimé en passagers-milles payants, a été supérieur de 3,1 % à celui de la période correspondante de 2025. Pour le semestre, sur l'ensemble du réseau, la capacité offerte a augmenté de 3,0 % comparativement à celle mise en marché en 2025, alors que celle sur les routes Sud, le principal marché durant cette période, a augmenté de 2,6 %. Nos revenus aériens unitaires, exprimés en revenu par passager-mille (ou « yield »), ont affiché une hausse de 0,2 %. L'augmentation des revenus a toutefois été freinée par les problèmes persistants liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney qui continuent de générer des inefficiences ayant une incidence sur la gestion des revenus, par les inefficiences engendrées par le redéploiement partiel et inopiné de notre capacité à la suite de la suspension de nos vols vers Cuba, par la hausse de la concurrence et par la conjoncture économique. La croissance des revenus a également été ralentie par l'annulation des vols vers la Jamaïque en raison de l'ouragan Melissa survenu au cours du premier trimestre de 2026, malgré le redéploiement de la capacité vers d'autres destinations. Pour l'ensemble de nos marchés, nous avons affiché un coefficient d'occupation de 82,8 %, comparativement à 82,7 % en 2025. De plus, à la suite l'entente conclue au cours de l'exercice avec le fabricant d'équipement d'origine des moteurs GTF, nous avons enregistré durant le premier semestre de 2026 une indemnité financière de 10,3 millions \$, 20,0 millions \$ au premier semestre de 2025.

CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont augmenté de 113,5 millions \$ (11,4 %) pour le trimestre et de 121,9 millions \$ (6,5 %) pour le semestre par rapport à 2025. Ces augmentations sont principalement attribuables à la forte augmentation des prix du carburant, à l'augmentation des salaires et avantages du personnel ainsi qu'à l'accroissement de la capacité par rapport aux périodes correspondantes de 2025.

Coûts liés à la prestation de services touristiques

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent principalement le coût des chambres d'hôtels ainsi que les coûts de transfert et d'excursions.

Les coûts liés à la prestation de services touristiques ont augmenté de 0,7 million \$ (0,2%) au cours du trimestre par rapport à 2025. Cette augmentation reflète principalement une hausse du coût unitaire des nuitées découlant du repositionnement de notre capacité à la suite de la suspension de nos vols vers Cuba vers des destinations de substitution plus coûteuses, partiellement compensée par la baisse du nombre de forfaits vendus par rapport à 2025. Pour le semestre, les coûts liés à la prestation de services touristiques ont diminué de 3,4 millions \$ par rapport à 2025. Cette diminution découle principalement de la baisse du coût unitaire des nuitées par rapport à 2025, en raison du déplacement de l'offre et de la demande à la suite de l'ouragan Melissa qui a affecté la Jamaïque, et de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Carburant d'aéronefs

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 62,6 millions \$ (45,8 %) au cours du trimestre et de 60,9 millions \$ (23,6 %) pour le semestre. Ces augmentations résultent principalement de l'augmentation des prix du carburant exprimés en dollars américains de 45,2 % pour le trimestre et de 22,4 % pour le semestre, attribuable notamment aux perturbations géopolitiques affectant le détroit d'Ormuz et qui exercent une pression à la hausse sur les marchés mondiaux de l'énergie qui affecte, entre autres, le secteur aérien, ainsi que de la hausse du volume de litres consommés en raison de la hausse de la capacité, partiellement atténuées par l'incidence de la baisse du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA utilisé aux fins du calcul de la provision pour compensation des émissions de carbone, comparativement aux périodes correspondantes de 2025.

Salaires et avantages du personnel

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 19,9 millions \$ (15,0 %) pour le trimestre et de 31,3 millions \$ (12,0 %) pour le semestre, comparativement à 2025. Ces augmentations s'expliquent principalement par la progression des salaires par rapport aux périodes correspondantes de 2025.

Frais de vente et de distribution

Les frais de vente et de distribution ont augmenté de 4,1 millions \$ (5,3 %) au cours du trimestre et de 7,7 millions \$ (5,4 %) au cours du semestre, comparativement à 2025. Ces augmentations découlent principalement des dépenses de marketing et de l'augmentation de notre volume d'activités.

Entretien d'aéronefs

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais non capitalisables engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs, ainsi qu'en lien avec la provision pour conditions de retour. Au cours du trimestre, ces dépenses ont augmenté de 7,7 millions \$ (12,3 %), comparativement à 2025. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des entretiens effectués conformément aux plans de maintenance des constructeurs par rapport à la période correspondante de 2025.

Pour le premier semestre, ces dépenses ont augmenté de 5,7 millions \$ (4,6 %), par rapport à 2025. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des entretiens effectués conformément aux plans de maintenance des constructeurs, partiellement compensée par l'incidence des changements de taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la provision pour conditions de retour, par rapport aux périodes correspondantes de 2025.

Frais d'aéroports et de navigation

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 3,0 million \$ (6,2 %) au cours du trimestre et de 3,3 millions \$ (3,5 %) au cours le semestre, comparativement à 2025, principalement en raison de la hausse de notre volume d'activité.

Loyer d'aéronefs

Les loyers d'aéronefs correspondent aux loyers variables d'aéronefs ainsi qu'à ceux liés à des baux à court terme. Comparativement à 2025, ces dépenses ont diminué de 1,8 million \$ (55,4 %) au cours du trimestre et de 3,0 millions \$ (49,8 %) pour le semestre. Ces diminutions s'expliquent principalement par un nombre moyen d'aéronefs en location à court terme inférieur en 2026, comparativement aux périodes correspondantes de 2025.

Autres coûts aériens

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage, des frais de commissariat et d'autres frais liés aux opérations aériennes. Les autres coûts aériens ont augmenté de 6,9 millions \$ (11,9 %) au cours du trimestre et de 11,8 millions \$ (10,6 %) au cours du semestre, comparativement à 2025. Ces augmentations découlent principalement d'une hausse des dépenses d'équipage en raison de la hausse du volume d'activité, comparativement aux périodes correspondantes de 2025.

Autres

Les autres frais ont augmenté de 8,8 millions \$ (25,5 %) au cours du trimestre et de 9,8 millions \$ (13,4 %) au cours du semestre, comparativement à 2025. Ces augmentations résultent principalement des frais non récurrents engagés dans le cadre d'une bataille de procurations avec un actionnaire dissident. Ces augmentations reflètent également, dans une moindre mesure, l'accroissement de notre volume d'activité par rapport aux périodes correspondantes de 2025.

Amortissement et dépréciation

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles. L'amortissement a augmenté de 2,6 millions \$ (4,1 %) au cours du deuxième trimestre et de 1,5 million \$ (1,2 %) au cours du premier semestre, comparativement à 2025.

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration correspondent aux indemnités de cessation d'emploi liées aux changements apportés à la structure organisationnelle. Pour le trimestre clos le 30 avril 2026, la charge pour indemnités de cessation d'emploi est nulle, comparativement à 1,0 million \$ en 2025. Pour le semestre terminé le 30 avril 2026, les coûts comprennent une charge pour indemnités de cessation d'emploi de 0,2 million \$, comparativement à 4,1 millions \$ en 2025.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 79,7 millions \$ au cours du deuxième trimestre, comparativement à un résultat d'exploitation de 37,3 millions \$ en 2025. Pour le semestre, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 98,8 millions \$, comparativement à 14,7 millions \$ en 2025.

Pour le trimestre et le semestre de 2026, la diminution de notre résultat d'exploitation s'explique principalement par la hausse marquée des prix du carburant, attribuable notamment aux perturbations géopolitiques affectant le détroit d'Ormuz et qui exercent une pression à la hausse sur les marchés mondiaux de l'énergie qui affecte, entre autres, le secteur aérien. Cette diminution découle également de l'augmentation des salaires et avantages du personnel, ainsi que des indemnités financières du fabricant d'équipement d'origine des moteurs GTF enregistrées inférieures à celles de 2025. Les perturbations causées par l'ouragan Melissa durant le premier trimestre de 2026, combinées à l'incapacité de redéployer la totalité de la capacité annulée à la suite de la suspension de nos vols vers Cuba ainsi qu'aux coûts additionnels liés au redéploiement partiel de la capacité vers des destinations de substitution plus coûteuses ont également contribué à freiner la croissance du résultat d'exploitation. La diminution de notre résultat d'exploitation a été partiellement compensée par la croissance du trafic, par des réductions de coûts liées à la mise en place d'initiatives clés du programme d'optimisation *Élévation* de la Société et à une gestion serrée des coûts. La Société continue d'encourir des coûts supplémentaires résultant de l'enjeu lié aux problèmes inhérents aux moteurs GTF de Pratt & Whitney, dont ceux relatifs à la location à long terme de 3 Airbus A330, contractés en 2024, afin de maintenir la capacité offerte.

Au cours du deuxième trimestre, nous avons affiché une perte d'exploitation ajustée de 20,7 millions \$, comparativement à un résultat d'exploitation ajusté de 98,4 millions \$ en 2025. Pour le semestre, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 12,9 millions \$, comparativement à 118,4 millions \$ en 2025.

AUTRES CHARGES ET REVENUS

Coûts de financement

Les coûts de financement incluent les intérêts sur les obligations locatives et sur la dette à long terme, la charge de désactualisation de la provision pour conditions de retour, les autres intérêts, les frais d'attente, les frais de mise en place ainsi que les frais financiers, nets des produits de la subvention publique différée.

Les coûts de financement ont diminué de 14,7 millions \$ (38,6 %) pour le deuxième trimestre et de 30,0 millions \$ (38,6 %) pour le semestre, comparativement à 2025. Ces baisses sont principalement dues à la diminution des intérêts sur la dette à long terme à la suite de la restructuration de la dette de la Société au troisième trimestre de l'exercice 2025, ainsi qu'à la baisse des taux d'intérêt.

Revenus de financement

Les revenus de financement ont diminué de 2,3 millions \$ (32,0 %) au cours du deuxième trimestre et de 5,3 millions \$ (34,7 %) pour le semestre, comparativement à 2025, en raison de la baisse des taux d'intérêt et de celle des soldes moyens de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Variation de la juste valeur des dérivés

La variation de la juste valeur des dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille des instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2026, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises a augmenté de 23,5 millions \$. Cette augmentation découle principalement de la hausse de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux devises en raison de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain et de la hausse de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant en raison de la hausse des prix du carburant en regard de nos contrats de dérivés.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2026, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises a diminué de 0,9 million \$. Cette diminution découle principalement de la baisse de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux devises en raison de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain, partiellement compensée par la hausse de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant en raison de la hausse des prix du carburant en regard de nos contrats de dérivés.

Réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées

La rubrique réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées représente la variation de la juste valeur des bons de souscription et des actions privilégiées au cours de la période. Cette réévaluation découle principalement de la variation du cours de l'action de la Société.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2026, la juste valeur des bons de souscriptions et des actions privilégiées a diminué de 0,4 million \$. Cette diminution résulte principalement de la baisse du cours de clôture de l'action de 2,58 \$ à 2,56 \$ entre le 31 janvier 2026 et le 30 avril 2026.

Pour le semestre, la juste valeur des bons de souscription et des actions privilégiées a augmenté de 5,9 millions \$. Cette augmentation résulte principalement de la hausse du cours de clôture de l'action de 2,11 \$ à 2,56 \$ entre le 31 octobre 2025 et le 30 avril 2026.

Perte (gain) de change

Au cours du trimestre, nous avons affiché une perte de change de 4,2 millions \$, comparativement à un gain de change de 61,0 millions \$ en 2025. Pour le semestre, nous avons affiché un gain de change de 35,7 millions \$, comparativement à 13,5 millions \$ en 2025. La perte de change du trimestre est principalement attribuable à l'effet défavorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain alors que le gain de change du semestre est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Gain sur cession d'actifs

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, nous avons reconnu un gain sur la cession-bail d'actifs de 5,2 millions \$ à la suite d'une transaction de cession-bail visant un moteur GTF de Pratt & Whitney.

Gain sur extinction de dette à long terme

Le 31 janvier 2025, la Société a renégocié certains termes de l'entente qui avait été conclu avec le gouvernement du Canada pour le financement subordonné CUGE et a comptabilisé un gain sur modification de la dette à long terme de 0,2 million \$.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 0,4 million \$ pour le deuxième trimestre, comparativement à une charge d'impôts nulle pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le semestre, notre charge d'impôts sur le résultat s'élève à 0,7 million \$, en regard de 0,5 million \$ en 2025.

Depuis l'exercice 2020, la Société a cessé de comptabiliser des actifs d'impôts différés et réduit la valeur comptable des soldes d'actifs d'impôts différés liés à ses opérations canadiennes dont elle n'était plus en mesure de justifier la comptabilisation conformément aux normes IFRS de comptabilité. Ainsi, au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, les actifs d'impôts différés des filiales canadiennes n'ont donc pas été comptabilisés.

RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées pour le deuxième trimestre de 2026, notre perte nette s'est établie à 79,0 millions \$, soit 1,94 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 22,9 millions \$, soit 0,58 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le deuxième trimestre de 2026, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action a été de 40 763 000 (de base et dilué), comparativement à 39 752 000 (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de 2025.

Pour le semestre, notre perte nette s'est établie à 108,5 millions \$, soit 2,67 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 145,4 millions \$, soit 3,67 \$ (de base et diluée) lors de la période correspondante de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action pour le premier semestre, a été de 40 652 000 (de base et dilué), comparativement à 39 607 000 (de base et dilué) pour la période correspondante de 2025.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2026, notre perte nette ajustée s'est établie à 105,0 millions \$ (2,58 \$ par action) et à 152,9 millions \$ (3,76 \$ par action), respectivement, comparativement à un résultat net ajusté de 4,7 millions \$ (0,12 \$ par action) et à une perte nette ajustée de 70,2 millions \$ (1,77 \$ par action), respectivement, pour les périodes correspondantes de 2025.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Pour les trimestres présentés, la hausse des revenus est principalement attribuable à la hausse de notre capacité.

Pour T1-2026, comparativement à 2025, l'amélioration de notre résultat d'exploitation découle principalement de la hausse des revenus aériens unitaires et de la croissance du trafic, combinées à des réductions de coûts liées à la mise en oeuvre d'initiatives clés du programme d'optimisation *Élévation* de la Société, ainsi qu'à une gestion rigoureuse des coûts. Pour T2-2026, comparativement à 2025, la détérioration de notre résultat d'exploitation s'explique principalement par la hausse des prix du carburant, l'augmentation des salaires et avantages du personnel, par la diminution de l'indemnité financière du fabricant d'équipement d'origine des moteurs GTF ainsi que par la suspension de nos vols vers Cuba. Cette baisse a été partiellement compensée par la croissance du trafic ainsi que par les réductions de coûts découlant de la mise en oeuvre d'initiatives clés du programme d'optimisation *Élévation* et d'une gestion rigoureuse des coûts. Pour T3-2025, l'amélioration de notre résultat d'exploitation, comparativement à 2024, découle de la hausse des revenus aériens unitaires jumelée à la croissance du trafic, des montants d'indemnité financière du fabricant d'équipement d'origine des moteurs GTF ainsi que de la baisse des prix du carburant. La détérioration de notre résultat d'exploitation du T4-2025 comparativement à 2024, découle principalement de la diminution de l'indemnité financière du fabricant d'équipement d'origine des moteurs GTF ainsi que d'une hausse des charges d'entretien d'aéronefs et de salaires et avantages du personnel. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T1-2026	T2-2026
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	736 203	788 845	829 505	1 031 073	766 301	771 624	870 713	1 027 603
Résultat (perte) d'exploitation	(9 837)	64 700	(51 956)	37 270	24 241	248	(19 154)	(79 661)
Résultat net (perte nette)	(39 893)	41 227	(122 532)	(22 884)	399 821	(12 489)	(29 498)	(78 994)
Résultat (perte) de base par action	(1,03)	1,05	(3,10)	(0,58)	9,97	(0,31)	(0,73)	(1,94)
Résultat (perte) dilué(e) par action	(1,03)	1,05	(3,10)	(0,58)	9,39	(0,52)	(0,73)	(1,94)
Résultat d'exploitation ajusté ¹	47 994	128 417	19 969	98 446	81 179	71 367	33 598	(20 740)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) ¹	(36 300)	31 558	(74 968)	4 735	(11 752)	(18 666)	(47 856)	(104 995)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action ¹	(0,93)	0,81	(1,90)	0,12	(0,28)	(0,42)	(1,18)	(2,58)

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

7. SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 30 avril 2026, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 390,1 millions \$, comparativement à 164,9 millions \$ au 31 octobre 2025. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 231,3 millions \$ à la fin du deuxième trimestre de 2026, comparativement à 465,6 millions \$ au 31 octobre 2025. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement déficitaire de 643,0 millions \$, soit un ratio de 0,63, par rapport à un fonds de roulement déficitaire de 428,7 millions \$ et un ratio de 0,70 au 31 octobre 2025.

L'actif total a augmenté de 39,2 millions \$ (1,5 %), passant de 2 574,6 millions \$ le 31 octobre 2025 à 2 613,8 millions \$ le 30 avril 2026. Cette hausse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté ci-dessous. Les capitaux propres ont diminué de 107,9 millions \$, passant de capitaux propres négatifs de 645,1 millions \$ au 31 octobre 2025 à 752,9 millions \$ au 30 avril 2026. Cette baisse découle principalement de la perte nette de 108,5 millions \$.

(en milliers de dollars)	Au 30 avril 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Actifs				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	390 147	164 920	225 227	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	231 344	465 592	(234 248)	Saisonnalité des opérations
Clients et autres débiteurs	148 576	153 575	(4 999)	Encaissements de soldes à recevoir de l'État, d'encaisses bailleurs à recevoir et des sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit, compensés par une hausse des créances-clients et autres montants à recevoir en raison de la saisonnalité des opérations
Impôts sur le résultat à recevoir	852	469	383	Aucun écart important
Stocks	54 647	49 653	4 994	Augmentation de l'inventaire de pièces d'aéronefs
Charges payées d'avance	50 176	36 683	13 493	Augmentation des montants payés d'avance aux fournisseurs en raison de la saisonnalité des opérations
Dépôts	429 067	409 416	19 651	Augmentation des dépôts d'entretien aux bailleurs et auprès des processeurs de cartes de crédit
Actifs d'impôt différé	283	370	(87)	Aucun écart important
Immobilisations corporelles	1 190 026	1 254 604	(64 578)	Amortissement de la période, partiellement compensé par les acquisitions
Immobilisations incorporelles	20 485	21 030	(545)	Amortissement de la période, partiellement compensé par les acquisitions
Instruments financiers dérivés	98 152	18 251	79 901	Variation favorable des dérivés liés au carburant, partiellement compensée par la variation défavorable des dérivés liés aux devises contractés

(en milliers de dollars)	Au 30 avril 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Passifs				
Fournisseurs et autres créditeurs	472 931	376 940	95 991	Saisonnalité des opérations et augmentation du volume des activités
Impôts sur le résultat à payer	2 204	2 182	22	Aucun écart important
Dépôts de clients et revenus différés	955 055	823 276	131 779	Saisonnalité des opérations et augmentation du volume des activités
Instruments financiers dérivés	93 590	17 564	76 026	Variation défavorable des dérivés liés au carburant et aux devises contractés
Dette à long terme et obligations locatives	1 394 374	1 548 214	(153 840)	Remboursements de capital et appréciation du dollar par rapport à la devise américaine, partiellement compensés par l'ajout de nouveaux baux
Provision pour conditions de retour	201 799	202 700	(901)	Diminution liée aux changements des taux d'actualisation de la provision et à l'appréciation du dollar par rapport à la devise américaine, partiellement compensée par l'augmentation liée au passage du temps
Passif lié aux bons de souscription	18 550	14 235	4 315	Augmentation en raison de la variation du cours de l'action de la Société
Subvention publique différée	191 037	199 182	(8 145)	Produits tirés des subventions publiques de la période selon la méthode du taux d'intérêt effectif
Passif lié aux avantages du personnel	27 042	26 829	213	Aucun écart important
Passifs d'impôt différé	550	548	2	Aucun écart important
Actions privilégiées	9 532	7 948	1 584	Augmentation en raison de la variation du cours de l'action de la Société
Capitaux propres				
Capital-actions	228 386	227 365	1 021	Émissions sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	16 514	16 454	60	Charge liée aux paiements fondés sur des actions
Déficit	(989 658)	(881 166)	(108 492)	Perte nette
Montant cumulé des écarts de change	(8 151)	(7 708)	(443)	Perte de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 30 avril			Semestres clos les 30 avril		
	2026 \$	2025 \$	Écart \$	2026 \$	2025 \$	Écart \$
(en milliers de dollars)						
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	118 317	207 842	(89 525)	414 714	376 420	38 294
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(21 098)	(19 312)	(1 786)	(34 752)	(11 578)	(23 174)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(92 583)	(45 788)	(46 795)	(153 274)	(93 534)	(59 740)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(1 143)	514	(1 657)	(1 461)	967	(2 428)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	3 493	143 256	(139 763)	225 227	272 275	(47 048)

Activités d'exploitation

Au cours du deuxième trimestre, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 118,3 millions \$, par rapport à 207,8 millions \$ en 2025. Cette diminution de 89,5 millions \$ des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles est attribuable à la diminution de 90,1 millions \$ du résultat net avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds et à la baisse de 2,4 millions \$ des liquidités générées par la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, partiellement compensée par la hausse de 2,1 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels et l'augmentation de 1,0 million \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour.

Pour le semestre, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont établis à 414,7 millions \$ comparativement à 376,4 millions \$ en 2025. L'augmentation de 38,3 millions \$ des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles est attribuable à la hausse de 112,3 millions \$ des liquidités générées par la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, partiellement compensée par la diminution de 62,9 millions \$ du résultat net avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds, la diminution de 5,8 millions \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour et la baisse de 5,3 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 21,1 millions \$ au cours du deuxième trimestre, comparativement à 19,3 millions \$ en 2025, soit une augmentation de 1,8 million \$. Pour le semestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement se sont établis à 34,8 millions \$ comparativement à 11,6 millions \$ en 2025, soit une augmentation de 23,2 millions \$. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 19,0 millions \$ et à 32,6 millions \$, respectivement, et consistent principalement en des entretiens d'aéronefs et en de l'équipement d'aéronefs, comparativement à 14,9 millions \$ et à 37,8 millions \$, respectivement pour 2025. Durant le premier semestre de 2025, la Société avait également conclu une transaction de cession-bail visant un moteur GTF de Pratt & Whitney pour un total de 30,6 millions \$.

Activités de financement

Pour le deuxième trimestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont établis à 92,6 millions \$ comparativement à 45,8 millions \$ en 2025, soit une augmentation de 46,8 millions \$. La Société a effectué des remboursements liés à ses obligations locatives de 38,1 millions \$, comparativement à 46,3 millions \$ en 2025. Au cours du deuxième trimestre de 2026, la Société a effectué un remboursement de 30,0 millions \$ sur sa facilité de fonds de roulement subordonnée - CUGE et un remboursement de 25,0 millions \$ sur son entente de crédit à terme rotatif.

Pour le semestre, ces activités ont utilisé des flux de trésorerie de 153,3 millions \$, comparativement à 93,5 millions \$ en 2025. La Société a effectué des remboursements liés à ses obligations locatives de 74,3 millions \$, comparativement à 93,4 millions \$ en 2025. La Société a également procédé à des remboursements liés à ses facilités de crédit pour un montant total de 80,0 millions \$ au cours du premier semestre de 2026.

FINANCEMENT

Financement du gouvernement du Canada

La Société bénéficie d'ententes de crédit conclues avec la Corporation de financement d'urgence pour les grandes entreprises du Canada (CFUEC) totalisant 333,7 millions \$. Ces ententes comprennent un financement subordonné de 175,0 millions \$ accordé dans le cadre du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE), ainsi qu'une débenture non garantie d'un montant de 158,7 millions \$. En plus de ces ententes de crédit, une facilité de fonds de roulement subordonnée de 75,0 millions \$ a également été accordée à la Société, sous certaines conditions.

En vertu de ces ententes, la Société a pris certains engagements, notamment relatifs :

- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien d'un niveau d'emploi actif;
- À un maintien d'un niveau de dépenses auprès de fournisseurs canadiens.

Les facilités de crédit mises à la disposition de la Société par la CFUEC se décomposent comme suit :

Financement subordonné CUGE

Un montant de 175,0 millions \$, sous forme de financement subordonnée, qui vient à échéance le 10 juillet 2035. L'entente porte intérêt au taux de 1,22 % jusqu'au 10 juillet 2028, puis augmente à 3,0 % jusqu'à son échéance. Des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés par la CFUEC à la suite de certains événements, dont, entre autres, des transactions de cession-bail, de ventes d'actifs et d'émissions d'actions. La Société devrait alors rembourser un montant équivalent à 50 % des montants encaissés. De plus, des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés jusqu'au 10 juillet 2030 à la suite du dépassement de certains niveaux de flux de trésorerie générés et soldes de liquidité. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certaines conditions financières. Au 30 avril 2026, les conditions financières étaient respectées. La facilité de crédit inclut des options de prépaiement, qui constituent des dérivés incorporés, dont la juste valeur est comptabilisée en contrepartie de la valeur comptable de la facilité de crédit. Ces dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; les variations de leur juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats sous Variation de la juste valeur des dérivés. Au 30 avril 2026, la juste valeur des options de prépaiement sont nulles.

Au 30 avril 2026 et au 31 octobre 2025, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable au 30 avril 2026, s'élève à 69,7 millions \$ [66,1 millions \$ au 31 octobre 2025]. Au 30 avril 2026, un montant de 105,3 millions \$ est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée au financement subordonnée CUGE [108,9 millions \$ au 31 octobre 2025].

Dans le contexte du montage financier initial lié au financement subordonné CUGE, le 29 avril 2021, la Société a émis au gouvernement du Canada un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action et qui sont exerçables avant le 10 juillet 2035.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25,0 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détienne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral du financement subordonné CUGE d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

Au 30 avril 2026 et au 31 octobre 2025, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur le financement subordonné CUGE et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

En vertu des limites énoncées précédemment, si les 13 000 000 bons de souscription émis étaient exercés :

- un maximum de 10 149 374 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 2 850 626 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

Débeture non garantie – CUGE

Un montant initial de 158,7 millions \$, sous forme de débeture non garantie, venant à échéance le 10 juillet 2035, ne portant pas intérêt au cours des cinq premières années et portant intérêt au taux de 7,0 % à partir du 11 juillet 2030, en augmentant de 1,0 % par an par la suite, et remboursable à partir du 10 juillet 2030 par des versements annuels en capital de 15,9 millions \$. Des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés par la CFUEC à la suite de certains événements, dont, entre autres, des transactions de cession-bail, de ventes d'actifs et d'émissions d'actions. La Société devrait alors rembourser un montant équivalent à 50 % des montants encaissés. De plus, des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés jusqu'au 10 juillet 2030 en fonction du dépassement de certains niveaux de flux de trésorerie générés et soldes de liquidités. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la débeture non garantie devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certaines conditions financières. Au 30 avril 2026, les conditions financières étaient respectées.

Au 30 avril 2026, le solde de principal à rembourser s'élève à 145,0 millions \$ [145,0 millions \$ au 31 octobre 2025]. Au 30 avril 2026, la valeur comptable de la débeture non garantie s'élève à 59,3 millions \$ [54,8 millions \$ au 31 octobre 2025] et un montant de 85,7 millions \$ [90,2 millions \$ au 31 octobre 2025] est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à cette débeture.

Facilité de fonds de roulement subordonnée – CUGE

La Société dispose d'une entente de facilité de fonds de roulement subordonnée de deuxième rang de 75,0 millions \$ aux fins de ses opérations. L'entente vient à échéance le 10 juillet 2035 et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Les tirages peuvent être effectués jusqu'à concurrence des montants cumulatifs de remboursements anticipés obligatoires effectués sur le Financement subordonné CUGE et la Débeture non garantie et des rachats d'actions privilégiées de série 4, jusqu'à concurrence de certains seuils de trésorerie. Des remboursements deviennent exigibles selon certaines conditions financières et seuils de trésorerie. L'entente porte intérêt au taux de 7,0 % jusqu'au 10 juillet 2026 et au taux CORRA 3 mois majoré d'une prime de 4,5 % déterminé à chaque date d'anniversaire. Le 13 février 2026, la Société a procédé au remboursement du solde de 30,0 millions \$ sur sa facilité de fonds de roulement subordonnée. La facilité demeure disponible pour des tirages ultérieurs. Au 30 avril 2026, les conditions financières étaient respectées et aucun montant n'a été prélevé sur cette facilité de crédit.

Autres facilités de crédit

Entente de crédit à terme rotatif

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 25,0 millions \$ aux fins de ses opérations qui vient à échéance le 1^{er} novembre 2027. Cette entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous réserve de l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'emprunts bancaires en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux CORRA à terme ajusté ou au taux de financement à un jour garanti en \$US, majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Le 30 avril 2026, l'entente de crédit à terme rotatif a été amendée afin de modifier les conditions financières. Au 30 avril 2026, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au cours du semestre clos le 30 avril 2026, la Société a remboursé le solde de 50,0 millions \$ de son entente de crédit à terme rotatif, portant le solde utilisé à néant au 30 avril 2026 [50,0 millions \$ au 31 octobre 2025].

Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers consolidés.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location liés aux aéronefs engagés non livrés, d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur
- Obligations d'achat

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 462,7 millions \$ au 30 avril 2026 [475,4 millions \$ au 31 octobre 2025] et se résument comme suit :

	Au 30 avril 2026	Au 31 octobre 2025
	\$	\$
ENTENTES HORS BILAN		
(en milliers de dollars)		
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	4 101	4 142
Contrats de cautionnement	3 498	3 533
Contrats de location		
Obligations en vertu de contrats de location	455 116	467 728
	462 715	475 403

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émissions de lettres de crédit, d'un crédit rotatif renouvelable annuellement, dont le montant s'élève à 74,0 millions \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 30 avril 2026, un montant de 71,1 millions \$ était utilisé [68,8 millions \$ au 31 octobre 2025] dont 37,7 millions \$ [35,6 millions \$ au 31 octobre 2025] pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera tirée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire garantie par des dépôts de laquelle un montant de 0,1 million £ (0,1 million \$) a été tiré.

Au 30 avril 2026, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait diminué de 12,7 millions \$ par rapport au 31 octobre 2025. Cette diminution découle principalement de l'appréciation du dollar vis-à-vis le dollar américain au cours du trimestre.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes ou autrement.

Endettement

La Société affiche une dette à long terme de 129,0 millions \$ ainsi que des obligations locatives de 1 265,4 millions \$ à l'état consolidé de la situation financière.

La dette totale de la Société s'élève à 1 604,0 millions \$ au 30 avril 2026, soit une baisse de 157,7 millions \$ comparativement au 31 octobre 2025. Cette baisse est principalement attribuable aux remboursements des obligations locatives et au remboursement de 50,0 millions \$ sur l'entente de crédit à terme rotatif et de 30,0 millions \$ sur la facilité de fonds de roulement subordonnée de la Société.

La dette totale nette a diminué de 382,9 millions \$, passant de 1 596,7 millions \$ au 31 octobre 2025 à 1 213,8 millions \$ au 30 avril 2026. La diminution de notre dette totale nette est principalement attribuable à la diminution de la dette totale de la Société et l'augmentation du solde de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Actions en circulation

Au 30 avril 2026, il y avait quatre catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B, un nombre illimité d'actions privilégiées et 3 691 591 actions privilégiées de série 4. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 5 juin 2026, il y avait un total de 41 033 200 actions à droit de vote en circulation.

Au 5 juin 2026, il y avait un total de 3 691 591 d'actions privilégiées de série 4, sans droit de vote, portant dividende au même montant et au même moment que tout dividende déclaré sur les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B, rachetables au gré de la Société à un prix par action égal au plus élevé de 1.64 \$ l'action ou de la juste valeur des actions à droit de vote de catégorie B, rachetables au gré du détenteur lors d'un changement de contrôle et convertibles au gré du porteur en actions à droit de vote de catégorie B sans toutefois faire en sorte que le détenteur détienne plus de 19,9 % des actions à droit de vote de catégorie B en circulation à la suite de la conversion.

Options d'achat d'actions

Au 5 juin 2026, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 420 000, dont 266 667 pouvaient être exercées.

Bons de souscription

Au 30 avril 2026 et au 5 juin 2026, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient émis. Au 30 avril 2026 et au 5 juin 2026, un total de 13 000 000 étaient acquis en vertu des tirages effectués sur la facilité de crédit et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

8. AUTRES

FLOTTE

Au 30 avril 2026, la flotte permanente d'Air Transat compte quinze Airbus A330 (332, 345 ou 363 sièges), dix-neuf Airbus A321LR (199 sièges), dont cinq étaient immobilisés en raison des problèmes inhérents aux moteurs GTF, et huit Airbus A321ceo (199 sièges).

LITIGES

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour les poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Depuis la pandémie de la COVID-19, la Société a fait l'objet d'un certain nombre de demandes d'autorisation d'exercer une action collective en lien avec le remboursement des dépôts clients pour les billets d'avion et des forfaits qui ont dû être annulés. Quoique certaines actions collectives n'ont pas encore été résolues de manière définitive, la Société a procédé au remboursement de la presque totalité des clients, notamment depuis le mois d'avril 2021, grâce à la facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage. Ainsi, les demandes d'autorisation d'exercer une action collective encore en cours pourraient devenir sans objet. Nonobstant ce qui précède, la Société continuera à se défendre vigoureusement dans le cadre de ces dossiers. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les actions collectives, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état consolidé des résultats et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie.

9. COMPTABILITÉ

Les méthodes comptables et modalités de calcul utilisées par la Société sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2025. Les méthodes comptables de la Société n'ont fait l'objet d'aucune modification significative depuis cette date.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9 – Instruments financiers et IFRS 7 – Instruments financiers: informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Les modifications clarifient les indications concernant le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise; les modifications clarifient également la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

IFRS 18 – États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, mais reprendra de nombreuses exigences d'IAS 1. La norme énonce des dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers. La norme introduit une structure définie pour l'état des résultats, composée de catégories et de sous-totaux requis. La norme introduit également des exigences d'information spécifiques liées aux indicateurs de performance définis par la direction et un rapprochement entre ces indicateurs et le sous-total spécifié le plus similaire dans les IFRS, qui devront être divulgués dans une seule note. L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

10. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par la Présidente et cheffe de la direction et le Chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 30 avril 2026 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

La Présidente et cheffe de la direction et le Chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 30 avril 2026, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

11. INDICATEURS CLÉS

À ce jour, les coefficients d'occupation de la période estivale, soit les troisième et quatrième trimestres, sont supérieurs de 0,6 point de pourcentage par rapport à la même date de l'exercice 2025, alors que les revenus aériens unitaires (ou « yield ») sont supérieurs de 0,6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2026, la Société prévoit une augmentation de 4 à 5 % de la capacité offerte, mesurée en sièges-milles offerts, comparativement à 2025.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Notes	Au 30 avril 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$
ACTIFS	8		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		390 147	164 920
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	3	193 621	430 003
Clients et autres débiteurs	4	148 576	153 575
Impôts sur le résultat à recevoir		852	469
Stocks	5	54 647	49 653
Charges payées d'avance		50 176	36 683
Instruments financiers dérivés		98 152	18 251
Partie courante des dépôts	6	136 504	126 223
Actifs courants		1 072 675	979 777
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	3	37 723	35 589
Dépôts	6	292 563	283 193
Actifs d'impôt différé		283	370
Immobilisations corporelles	7	1 190 026	1 254 604
Immobilisations incorporelles		20 485	21 030
Actifs non courants		1 541 080	1 594 786
		2 613 755	2 574 563
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		472 931	376 940
Impôts sur le résultat à payer		2 204	2 182
Dépôts de clients et revenus différés		955 055	823 276
Instruments financiers dérivés		93 590	17 564
Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives	8	168 764	172 666
Passif lié aux bons de souscription	9	18 550	14 235
Partie courante de la provision pour conditions de retour	10	4 559	1 581
Passifs courants		1 715 653	1 408 444
Dette à long terme et obligations locatives	8	1 225 610	1 375 548
Subvention publique différée	8	191 037	199 182
Provision pour conditions de retour	10	197 240	201 119
Passif lié aux avantages du personnel		27 042	26 829
Passifs d'impôt différé		550	548
Actions privilégiées	11	9 532	7 948
Passifs non courants		1 651 011	1 811 174
CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)			
Capital-actions	11	228 386	227 365
Provision pour paiements fondés sur des actions		16 514	16 454
Déficit		(989 658)	(881 166)
Montant cumulé des écarts de change		(8 151)	(7 708)
		(752 909)	(645 055)
		2 613 755	2 574 563

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

Au nom du conseil d'administration,



Daniel Desjardins, Administrateur



Stéphane Lefebvre, Administrateur

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Non audités (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Notes	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
		2026 \$	2025 \$	2026 \$	2025 \$
Revenus	12	1 027 603	1 031 073	1 898 316	1 860 578
Charges d'exploitation					
Coûts liés à la prestation de services touristiques		376 086	375 432	671 149	674 527
Carburant d'aéronefs		199 049	136 487	319 276	258 363
Salaires et avantages du personnel		152 841	132 915	291 492	260 194
Frais de vente et de distribution		81 771	77 624	149 227	141 539
Entretien d'aéronefs		69 896	62 219	130 080	124 376
Frais d'aéroports et de navigation		52 392	49 351	100 233	96 884
Loyer d'aéronefs	8	1 485	3 330	3 012	6 004
Autres coûts aériens		65 288	58 344	122 383	110 624
Autres		43 222	34 442	82 876	73 051
Amortissement et dépréciation		65 234	62 680	127 183	125 645
Coûts de restructuration	13	—	979	220	4 057
		1 107 264	993 803	1 997 131	1 875 264
Résultat (perte) d'exploitation		(79 661)	37 270	(98 815)	(14 686)
Coûts de financement	8	23 471	38 210	47 859	77 895
Revenus du financement		(4 882)	(7 178)	(10 054)	(15 398)
Variation de la juste valeur des dérivés		(23 453)	92 241	947	88 779
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées	9, 11	(388)	(2 119)	5 899	(2 126)
Perte (gain) de change		4 153	(60 999)	(35 695)	(13 527)
Gain sur cession d'actifs	7	—	—	—	(5 183)
Gain sur extinction de dette à long terme		—	—	—	(216)
Perte avant charge d'impôts		(78 562)	(22 885)	(107 771)	(144 910)
Impôts sur le résultat (récupération)					
Exigibles		432	(5)	721	403
Différés		—	4	—	103
		432	(1)	721	506
Perte nette de la période		(78 994)	(22 884)	(108 492)	(145 416)
Perte par action	11				
De base		(1,94)	(0,58)	(2,67)	(3,67)
Diluée		(1,94)	(0,58)	(2,67)	(3,67)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2026 \$	2025 \$	2026 \$	2025 \$
Perte nette de la période	(78 994)	(22 884)	(108 492)	(145 416)
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés en résultat net				
Gain (perte) de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	(204)	54	(443)	(185)
Total des autres éléments du résultat global	(204)	54	(443)	(185)
Résultat global de la période	(79 198)	(22 830)	(108 935)	(145 601)

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Déficit	Montant cumulé des écarts de change	Total des capitaux propres (négatifs)
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2024	225 438	16 283	(1 123 113)	(7 684)	(889 076)
Perte nette de la période	—	—	(145 416)	—	(145 416)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(185)	(185)
Résultat global de la période	—	—	(145 416)	(185)	(145 601)
Émission sur le capital autorisé	955	—	—	—	955
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	99	—	—	99
Solde au 30 avril 2025	226 393	16 382	(1 268 529)	(7 869)	(1 033 623)
Résultat net de la période	—	—	387 332	—	387 332
Autres éléments du résultat global	—	—	31	161	192
Résultat global de la période	—	—	387 363	161	387 524
Émission sur le capital autorisé	972	—	—	—	972
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	72	—	—	72
Solde au 31 octobre 2025	227 365	16 454	(881 166)	(7 708)	(645 055)
Perte nette de la période	—	—	(108 492)	—	(108 492)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(443)	(443)
Résultat global de la période	—	—	(108 492)	(443)	(108 935)
Émission sur le capital autorisé	1 021	—	—	—	1 021
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	60	—	—	60
Solde au 30 avril 2026	228 386	16 514	(989 658)	(8 151)	(752 909)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Notes	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
		2026 \$	2025 \$	2026 \$	2025 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES					
Perte nette de la période		(78 994)	(22 884)	(108 492)	(145 416)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :					
Indemnité reçue sous la forme de crédits	12	(5 235)	(19 978)	(10 315)	(19 978)
Amortissement et dépréciation		65 234	62 680	127 183	125 645
Variation de la juste valeur des dérivés		(23 453)	92 241	947	88 779
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées	9, 11	(388)	(2 119)	5 899	(2 126)
Perte (gain) de change		4 153	(60 999)	(35 695)	(13 527)
Avantages du personnel		489	477	978	954
Charge liée aux paiements fondés sur des actions		34	50	60	99
Intérêts capitalisés à la dette à long terme et aux obligations locatives		—	2 508	—	14 339
Impôts différés		—	4	—	103
Gain sur cession d'actifs	7	—	—	—	(5 183)
Gain sur extinction de dette à long terme		—	—	—	(216)
		(38 160)	51 980	(19 435)	43 473
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel		162 078	164 522	447 747	335 460
Variation nette de la provision pour conditions de retour		5 681	4 678	5 046	10 810
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels		(11 282)	(13 338)	(18 644)	(13 323)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		118 317	207 842	414 714	376 420
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels		(18 964)	(14 899)	(32 618)	(37 780)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés		(2 134)	(4 413)	(2 134)	(4 413)
Produits nets de la cession-bail d'actifs	7	—	—	—	30 615
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(21 098)	(19 312)	(34 752)	(11 578)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Remboursement des obligations locatives	8	(38 109)	(46 251)	(74 295)	(93 434)
Remboursement de la dette à long terme	8	(55 000)	—	(80 000)	—
Produit de l'émission d'actions	11	526	463	1 021	955
Coûts de transaction		—	—	—	(1 055)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(92 583)	(45 788)	(153 274)	(93 534)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(1 143)	514	(1 461)	967
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		3 493	143 256	225 227	272 275
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		386 654	389 355	164 920	260 336
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		390 147	532 611	390 147	532 611
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)					
Impôts sur les bénéfices payés, nets		362	220	653	271
Intérêts reçus		(5 040)	(7 633)	(9 844)	(15 268)
Intérêts payés		21 519	35 620	44 478	62 460

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

Note 1 Renseignements sur la Société

Transat A.T. inc. [la «Société»], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages loisirs. Le cœur de son organisation est formé d'une compagnie aérienne loisir canadienne, offrant des destinations internationales et canadiennes, et est intégrée verticalement avec ses autres services de forfaits séjour, de distribution à travers un réseau dynamique d'agences de voyages et de services à valeur ajoutée offerts à destination.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 30 avril 2026 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 10 juin 2026.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

Note 2 Méthodes comptables significatives

Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2025.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » qui ont été évalués à la juste valeur. L'hypothèse de la direction sur la continuité d'exploitation a nécessité l'exercice d'un jugement significatif, en raison des incertitudes entourant l'évolution future des prix du carburant aérien causé, entre autres, par le conflit au Moyen-Orient, à la capacité de la Société à accroître et maintenir des revenus suffisants, à son accès à des sources de financement ou à des mesures de soutien financier additionnelles, et de sa capacité à respecter à l'avenir les conditions financières prévues dans ses ententes de financement existantes. À cet égard, la Société considère participer au nouveau programme d'aide financière annoncé le 8 juin 2026 par le ministère des Finances Canada et administré par la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (CFUEC): le *Mécanisme de liquidités pour la résilience du secteur de l'aviation*. Ce programme permettra aux compagnies aériennes canadiennes admissibles confrontées à des pressions financières importantes en raison du coût élevé du carburant d'aviation d'obtenir un prêt pouvant atteindre 150 000 \$.

Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 9 – Instruments financiers et IFRS 7 – Instruments financiers: informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Les modifications clarifient les indications concernant le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise; les modifications clarifient également la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

IFRS 18 – États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, mais reprendra de nombreuses exigences d'IAS 1. La norme énonce des dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers. La norme introduit une structure définie pour l'état des résultats, composée de catégories et de sous-totaux requis. La norme introduit également des exigences d'information spécifiques liées aux indicateurs de performance définis par la direction et un rapprochement entre ces indicateurs et le sous-total spécifié le plus similaire dans les IFRS, qui devront être divulgués dans une seule note. L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et une l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

Note 3 Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés

Au 30 avril 2026, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 160 101 \$ [396 652 \$ au 31 octobre 2025] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 71 243 \$, dont 37 723 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [68 940 \$ au 31 octobre 2025, dont 35 589 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 4 Clients et autres débiteurs

	Au 30 avril 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$
Sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit	50 426	54 082
Sommes à recevoir de l'État	33 621	41 673
Créances-clients	16 560	7 943
Encaisses bailleurs à recevoir	13 257	19 579
Autres montants à recevoir	34 712	30 298
	148 576	153 575

Note 5 Stocks

	Au 30 avril 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$
Pièces de rechange et fournitures	49 683	44 172
Carburant	4 964	5 481
	54 647	49 653

Note 6 Dépôts

	Au 30 avril 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$
Dépôts d'entretien aux bailleurs	242 416	232 258
Dépôts auprès des processeurs de cartes de crédit	122 682	113 652
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	52 038	52 768
Dépôts auprès de fournisseurs	11 931	10 738
	429 067	409 416
Moins tranche récupérable à moins d'un an	136 504	126 223
	292 563	283 193

Note 7 Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives aéronefs \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Terrain, édifice et améliorations locatives \$	Droit d'utilisation Flotte \$	Droit d'utilisation immobilier et autres \$	Total \$
Coût							
Solde au 31 octobre 2025	108 067	158 362	41 164	18 515	2 206 252	113 730	2 646 090
Ajouts	—	6 272	1 699	74	51 630	945	60 620
Dispositions	—	—	—	—	(25 861)	—	(25 861)
Radiations	(2 411)	(1 273)	—	—	(6 457)	(658)	(10 799)
Écart de change	—	—	22	35	—	(26)	31
Solde au 30 avril 2026	105 656	163 361	42 885	18 624	2 225 564	113 991	2 670 081
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2025	86 041	91 684	34 386	13 124	1 085 712	80 539	1 391 486
Amortissement	6 058	8 862	1 588	319	105 269	3 095	125 191
Dispositions	—	—	—	—	(25 861)	—	(25 861)
Radiations	(2 411)	(1 273)	—	—	(6 457)	(658)	(10 799)
Écart de change	—	—	26	19	—	(7)	38
Solde au 30 avril 2026	89 688	99 273	36 000	13 462	1 158 663	82 969	1 480 055
Valeur comptable nette au 30 avril 2026	15 968	64 088	6 885	5 162	1 066 901	31 022	1 190 026

Immobilisations corporelles liées à la flotte

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2026, la Société a restitué au bailleur un Airbus A330 à la suite de l'arrivée à échéance du bail. La restitution a donné lieu à des dispositions des soldes d'immobilisations corporelles et d'amortissement cumulé de 25 861 \$. La valeur comptable des actifs liés à cet aéronef avait été entièrement dépréciée au 30 avril 2026.

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Société a vendu un moteur de rechange GTF de Pratt & Whitney dans le cadre de transactions de cession-bail. La Société a évalué l'actif au titre du droit d'utilisation découlant de la transaction de cession-bail proportionnellement à la valeur comptable antérieure de l'actif dont la Société conserve le droit d'utilisation. Conséquemment, la Société a reconnu un gain sur la cession-bail d'actifs de 5 183 \$ qui représente l'excédent du produit de disposition sur l'obligation locative et la variation de l'actif lié à la transaction. Le produit total reçu s'élève à 30 615 \$ et la Société a enregistré un actif au titre du droit d'utilisation de 11 397 \$ et des obligations locatives de 18 690 \$ tandis que la valeur comptable du moteur cédé s'élevait à 18 139 \$. Le moteur de rechange continuera d'être exploité dans le cadre du contrat de location d'une durée de 10 ans conclus en vertu de cette transaction de cession-bail.

Note 8 Dette à long terme et obligations locatives

Le tableau suivant présente les échéances et les taux d'intérêt moyens pondérés liés à la dette à long terme et aux obligations locatives aux 30 avril 2026 et 31 octobre 2025.

	Échéance finale	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré %	Au 30 avril 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$
Dette à long terme				
Financement subordonné - CUGE	2035	14,89	69 681	66 052
Débeture non garantie - CUGE	2035	17,32	59 281	54 766
Facilité de fonds de roulement subordonnée - CUGE	2035	7,00	—	30 000
Entente de crédit à terme rotatif	2028	7,07	—	50 000
Dette à long terme		16,01	128 962	200 818
Obligations locatives				
Flotte	2026-2036	6,41	1 227 187	1 307 596
Immobilier et autres	2026-2037	5,45	38 225	39 800
Obligations locatives		6,38	1 265 412	1 347 396
Total dette à long terme et obligations locatives		7,27	1 394 374	1 548 214
Partie courante de dette à long terme			—	(25 000)
Partie courante des obligations locatives			(168 764)	(147 666)
Partie courante de dette à long terme et des obligations locatives			(168 764)	(172 666)
Dette à long terme et obligations locatives			1 225 610	1 375 548

Financement du gouvernement du Canada

La Société bénéficie d'ententes de crédit conclues avec la Corporation de financement d'urgence pour les grandes entreprises du Canada (CFUEC) totalisant 333 735 \$. Ces ententes comprennent un financement subordonné de 175 000 \$ accordé dans le cadre du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE), ainsi qu'une débeture non garantie d'un montant de 158 735 \$. En plus de ces ententes de crédit, une facilité de fonds de roulement subordonnée de 75 000 \$ a également été accordée à la Société, sous certaines conditions.

En vertu de ces ententes, la Société a pris certains engagements, notamment relatifs :

- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien d'un niveau d'emploi actif;
- À un maintien d'un niveau de dépenses auprès de fournisseurs canadiens.

Les facilités de crédit mises à la disposition de la Société par la CFUEC se décomposent comme suit :

Financement subordonné CUGE

Un montant de 175 000 \$, sous forme de financement subordonnée, qui vient à échéance le 10 juillet 2035. L'entente porte intérêt au taux de 1,22 % jusqu'au 10 juillet 2028, puis augmente à 3,0 % jusqu'à son échéance. Des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés par la CFUEC à la suite de certains événements, dont, entre autres, des transactions de cession-bail, de ventes d'actifs et d'émissions d'actions. La Société devrait alors rembourser un montant équivalent à 50 % des montants encaissés. De plus, des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés jusqu'au 10 juillet 2030 à la suite du dépassement de certains niveaux de flux de trésorerie générés et soldes de liquidité. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certaines conditions financières. Au 30 avril 2026, les conditions financières étaient respectées. La facilité de crédit inclut des options de prépaiement, qui constituent des dérivés incorporés, dont la juste valeur est comptabilisée en contrepartie de la valeur comptable de la facilité de crédit. Ces dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; les variations de leur juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats sous Variation de la juste valeur des dérivés. Au 30 avril 2026, la juste valeur des options de prépaiement sont nulles.

Au 30 avril 2026 et au 31 octobre 2025, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable au 30 avril 2026, s'élève à 69 681 \$ [66 052 \$ au 31 octobre 2025]. Au 30 avril 2026, un montant de 105 318 \$ est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée au financement subordonnée CUGE [108 948 \$ au 31 octobre 2025]. Au cours du semestre clos le 30 avril 2026, un montant de 3 630 \$ [néant pour le semestre clos le 30 avril 2025] a été reconnu à titre de produits tirés des subventions publiques en déduction des coûts de financement.

Débeture non garantie - CUGE

Un montant initial de 158 735 \$, sous forme de débeture non garantie, venant à échéance le 10 juillet 2035, ne portant pas intérêt au cours des cinq premières années et portant intérêt au taux de 7,0 % à partir du 11 juillet 2030, en augmentant de 1,0 % par an par la suite, et remboursable à partir du 10 juillet 2030 par des versements annuels en capital de 15 873 \$. Des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés par la CFUEC à la suite de certains événements, dont, entre autres, des transactions de cession-bail, de ventes d'actifs et d'émissions d'actions. La Société devrait alors rembourser un montant équivalent à 50 % des montants encaissés. De plus, des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés jusqu'au 10 juillet 2030 en fonction du dépassement de certains niveaux de flux de trésorerie générés et soldes de liquidités. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la débeture non garantie devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certaines conditions financières. Au 30 avril 2026, les conditions financières étaient respectées.

Au 30 avril 2026, le solde de principal à rembourser s'élève à 145 000 \$ [145 000 \$ au 31 octobre 2025]. Au 30 avril 2026, la valeur comptable de la débeture non garantie s'élève à 59 281 \$ [54 766 \$ au 31 octobre 2025] et un montant de 85 719 \$ [90 234 \$ au 31 octobre 2025] est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à cette débeture. Au cours du semestre clos le 30 avril 2026, un montant de 4 515 \$ [néant pour le semestre clos le 30 avril 2025] a été reconnu à titre de produits tirés des subventions publiques en déduction des coûts de financement.

Facilité de fonds de roulement subordonnée - CUGE

La Société dispose d'une entente de facilité de fonds de roulement subordonnée de deuxième rang de 75 000 \$ aux fins de ses opérations. L'entente vient à échéance le 10 juillet 2035 et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Les tirages peuvent être effectués jusqu'à concurrence des montants cumulatifs de remboursements anticipés obligatoires effectués sur le Financement subordonné CUGE et la Débeture non garantie et des rachats d'actions privilégiées de série 4, jusqu'à concurrence de certains seuils de trésorerie. Des remboursements deviennent exigibles selon certaines conditions financières et seuils de trésorerie. L'entente porte intérêt au taux de 7,0 % jusqu'au 10 juillet 2026 et au taux CORRA 3 mois majoré d'une prime de 4,5 % déterminé à chaque date d'anniversaire. Le 13 février 2026, la Société a procédé au remboursement du solde de 30 000 \$ sur sa facilité de fonds de roulement subordonnée. La facilité demeure disponible pour des tirages ultérieurs. Au 30 avril 2026, les conditions financières étaient respectées et aucun montant n'a été prélevé sur cette facilité de crédit.

Autres facilités de crédit

Entente de crédit à terme rotatif

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 25 000 \$ aux fins de ses opérations qui vient à échéance le 1^{er} novembre 2027. Cette entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous réserve de l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'emprunts bancaires en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux CORRA à terme ajusté ou au taux de financement à un jour garanti en \$US, majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Le 30 avril 2026, l'entente de crédit à terme rotatif a été amendée afin de modifier les conditions financières. Au 30 avril 2026, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au cours du semestre clos le 30 avril 2026, la Société a remboursé le solde de 50 000 \$ de son entente de crédit à terme rotatif, portant le solde utilisé à néant au 30 avril 2026 [50 000 \$ au 31 octobre 2025].

Entente de crédit rotatif - Lettres de crédit

La Société dispose, aux fins d'émissions de lettres de crédit, d'un crédit rotatif renouvelable annuellement, dont le montant s'élève à 74 000 \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 30 avril 2026, un montant de 71 137 \$ était utilisé [68 834 \$ au 31 octobre 2025] dont 37 723 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera tirée.

Coûts de financement

La charge d'intérêt pour les périodes terminées les 30 avril 2026 et 2025 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2026 \$	2025 \$	2026 \$	2025 \$
Charge d'intérêt liée aux obligations locatives	20 407	22 462	41 402	45 084
Charge d'intérêt sur la dette à long terme	1 080	14 324	2 954	29 281
Charge de désactualisation de la provision pour conditions de retour	1 489	1 281	2 836	2 583
Autres intérêts et frais	495	143	667	947
Coûts de financement	23 471	38 210	47 859	77 895

Charge de loyer

La charge de loyer pour les périodes terminées les 30 avril 2026 et 2025 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2026 \$	2025 \$	2026 \$	2025 \$
Paiements de loyer variables	1 485	1 743	3 012	3 683
Baux à court terme	—	1 587	—	2 321
Loyer d'aéronefs	1 485	3 330	3 012	6 004
Paiements de loyer variables	—	2	—	96
Baux à court terme	300	1 971	859	3 294
Baux liés à des actifs de faible valeur et paiements de loyer variables	55	62	125	129
	1 840	5 365	3 996	9 523

Flux de trésorerie liés aux obligations locatives

Les flux de trésorerie liés aux remboursements des obligations locatives pour le semestre terminé le 30 avril 2026 sont présentés dans le tableau suivant :

	Flux de trésorerie \$	Variations sans effet sur la trésorerie \$	Total \$
Solde au 31 octobre 2025			1 347 396
Remboursements	(74 295)	—	(74 295)
Nouvelles obligations locatives (nouveaux contrats et amendements)	—	29 441	29 441
Écart de change	—	(37 130)	(37 130)
Solde au 30 avril 2026	(74 295)	(7 689)	1 265 412

Analyse des échéances

Les obligations de remboursement du capital et des intérêts liés à la dette à long terme et aux obligations locatives au 30 avril 2026 s'établissent comme suit. Les obligations locatives en dollars américains sont convertis au taux de clôture USD/CAD de 1,3609 au 30 avril 2026 :

Exercice se terminant le 31 octobre	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations liées à la dette à long terme	1 070	2 135	2 661	5 250	21 124	371 470	403 710
Flotte	123 455	249 070	234 713	213 771	193 919	538 979	1 553 907
Immobilier et autres	3 515	8 466	4 549	5 279	5 085	20 420	47 314
Obligations locatives	126 970	257 536	239 262	219 050	199 004	559 399	1 601 221
Total	128 040	259 671	241 923	224 300	220 128	930 869	2 004 931

La note 7 présente l'information requise en vertu des actifs liés aux droits d'utilisation et à l'amortissement. La note 14 présente l'information en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années.

Note 9 Passif lié aux bons de souscription

Dans le contexte du montage financier initial lié au financement subordonné CUGE [note 8], le 29 avril 2021, la Société a émis au gouvernement du Canada un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action et qui sont exerçables avant le 10 juillet 2035. Le 10 juillet 2025, dans le cadre de la restructuration de la dette de la Société, la date d'expiration des 13 000 000 bons de souscription existants a été prolongée au 10 juillet 2035. La Société a évalué la juste valeur des bons de souscription à la date de la restructuration de sa dette, selon les modalités initiales et les modalités révisées et a comptabilisé la perte de juste valeur de 5 182 \$ qui en a résulté en une perte sur extinction de dette à long terme au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25,0 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détienne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral du financement subordonné CUGE d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

Au 30 avril 2026 et au 31 octobre 2025, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur le financement subordonné CUGE et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

En vertu des limites énoncées précédemment, si les 13 000 000 bons de souscription émis étaient exercés :

- un maximum de 10 149 374 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 2 850 626 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

De plus, en ce qui a trait aux 10 149 374 bons de souscription, par consentement mutuel, les parties peuvent régler leur exercice via un règlement en espèces. Dans la mesure où les actions de Transat sont cotées sur un marché organisé, la Société pourrait aussi choisir de régler l'exercice de ces mêmes 10 149 374 bons de souscription sur une base nette en actions, c'est-à-dire en émettant des actions sur la base du différentiel entre le cours au marché de l'action de Transat et le prix d'exercice des bons de souscription.

Étant donné l'existence des mécanismes de règlement nets en trésorerie ou en actions, les bons de souscription sont comptabilisés à titre d'instruments financiers dérivés au passif de la Société. Le passif lié aux bons de souscription est réévalué à la fin de chaque période à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est classé au niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables, d'où leur considération au niveau 3.

La variation du passif lié aux bons de souscription se détaille comme suit :

	Semestre clos le 30 avril 2026	Exercice clos le 31 octobre 2025
	\$	\$
Solde d'ouverture	14 235	8 519
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	4 315	534
Perte sur extinction de dette à long terme	—	5 182
Solde de fermeture	18 550	14 235

Pour réévaluer le passif lié aux bons de souscription, classé de niveau 3, la Société a utilisé un modèle d'évaluation de Black-Scholes. Au 30 avril 2026, la principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue, laquelle est estimée à 56,1 %. Une augmentation de 5,0 % de la volatilité prévue dans le modèle d'évaluation provoquerait une augmentation totale de 862 \$ du passif lié aux bons de souscription au 30 avril 2026.

Note 10 Provision pour conditions de retour

La variation de la provision pour conditions de retour se détaille comme suit :

	Semestre clos le 30 avril 2026	Exercice clos le 31 octobre 2025
	\$	\$
Solde d'ouverture	202 700	174 368
Provisions supplémentaires	12 255	24 081
Montants inutilisés repris	—	(8 030)
Incidence de la variation des taux d'actualisation	(10 045)	5 908
Charge de désactualisation	2 836	5 297
Perte (gain) de change	(5 947)	1 076
Solde de fermeture	201 799	202 700
Provisions courantes	4 559	1 581
Provisions non courantes	197 240	201 119
Solde de fermeture	201 799	202 700

La provision pour conditions de retour est liée aux obligations contractuelles de retourner les aéronefs et les moteurs loués à la fin des baux dans des conditions d'entretien pré-déterminées. Les provisions pour conditions de retour tiennent compte des coûts actuels des travaux ainsi que des estimations de l'inflation de ces coûts et de l'utilisation prévue des aéronefs et des moteurs. La provision pour conditions de retour porte sur les contrats de location dont les baux viennent à échéance entre 2026 et 2036 et dont la durée restante est de 5,4 ans en moyenne.

Note 11 Capitaux propres

Capital-actions autorisé

Actions à droit de vote variable de catégorie A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles détiennent une voix par action à toute assemblée des actionnaires sujet à une réduction automatique des droits de vote qui y sont rattachés dans l'éventualité où i) tout non-Canadien, individuellement ou avec des personnes du même groupe détient plus de 25 % des voix exprimées, ii) tout non-Canadien autorisé à fournir un service aérien dans tout territoire (au total) détient plus de 25 % des voix exprimées, ou iii) les voix qui seraient exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A seraient de plus de 49 %. Si une des limitations applicables susmentionnées est dépassée, les votes qui devraient être attribués aux porteurs d'actions de catégorie A seront attribués comme suit :

- d'abord, le cas échéant, il y aura une réduction des droits de vote de tout non-Canadien individuel (y compris un non-Canadien autorisé à fournir un service aérien) dont les votes totalisent plus de 25 % des votes, et ce, de manière à ce que ledit porteur non-Canadien ne puisse jamais être porteur de plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées à une assemblée;
- ensuite, le cas échéant, et une fois que la répartition au prorata telle que décrite ci-haut est effectuée, une réduction proportionnelle supplémentaire sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A non-Canadiens autorisés à fournir un service aérien, et ce, de manière à ce que lesdits porteurs non-Canadiens ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée;
- enfin, le cas échéant, et une fois que les deux répartitions au prorata décrites ci-haut ont été effectuées, une réduction proportionnelle sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A, et ce, de manière à ce que tous les porteurs non-Canadiens d'actions de catégorie A ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 49 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Actions privilégiées de série 4

Un nombre autorisé de 9 934 617 actions privilégiées de série 4, sans droit de vote, portant dividende au même montant et au même moment que tout dividende déclaré sur les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à de vote de catégorie B, rachetables au gré de la Société à un prix par action égal au plus élevé de 1,64 \$ l'action ou de la juste valeur des actions à droit de vote de catégorie B, rachetables au gré du détenteur lors d'un changement de contrôle et convertibles au gré du porteur en actions à droit de vote de catégorie B à partir de la date à laquelle des actions privilégiées de série 4 auront été rachetées pour un montant total de 16 265 \$ sans toutefois faire en sorte que le détenteur détienne plus de 19,9 % des actions à droit de vote de catégorie B en circulation à la suite de la conversion.

Capital-actions émis et en circulation

Actions à droit de vote

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2024	39 266 191	225 438
Émission de la trésorerie	1 114 050	1 927
Solde au 31 octobre 2025	40 380 241	227 365
Émission de la trésorerie	472 266	1 021
Solde au 30 avril 2026	40 852 507	228 386

Au 30 avril 2026, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 2 098 996 et à 38 753 511 [2 691 056 et 37 689 185 au 31 octobre 2025].

Actions privilégiées

Étant donné que les actions privilégiées de série 4 sont rachetables au gré du détenteur, celles-ci sont comptabilisées à titre de passif financier dérivé de la Société. Les actions privilégiées de série 4 sont comptabilisées comme un contrat hôte de dette au coût amorti avec une option de conversion incorporée comptabilisée à chaque fin de période à la juste valeur par le biais du résultat net et est classé au niveau 1 dans la hiérarchie de juste valeur.

Au 30 avril 2026, la juste valeur des 3 691 591 actions privilégiées de série 4 a été estimée à 9 532 \$ en fonction d'un prix par action de 2,58 \$; correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume (CMPV) sur cinq jours des actions à droit de vote de catégorie B et droits de vote variable de catégorie A de la Société à la Bourse de Toronto à cette date.

La variation du passif lié aux actions privilégiées de série 4 se détaille comme suit:

	Nombre d'actions	Prix moyen pondéré (\$)	\$
Solde au 31 octobre 2024	—	—	—
Émission d'actions privilégiées	9 934 617	2,80	27 778
Rachat d'actions privilégiées	(6 243 026)	2,60	(16 265)
Réévaluation du passif lié aux actions privilégiées			(3 565)
Solde au 31 octobre 2025	3 691 591	2,15	7 948
Réévaluation du passif lié aux actions privilégiées			1 584
Solde au 30 avril 2026	3 691 591	2,58	9 532

Régime d'options d'achat d'actions

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2025	300 000	3,96
Attribuées	120 000	2,58
Solde au 30 avril 2026	420 000	3,56
Options pouvant être exercées au 30 avril 2026	266 667	3,96

Bons de souscription

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, aucun exercice de bons de souscription n'a eu lieu. Conséquemment, la Société n'a émis aucune action en lien avec l'exercice de bons de souscription [note 9].

Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2026 \$	2025 \$	2026 \$	2025 \$
(en milliers, sauf les montants par action)				
NUMÉRATEUR				
Résultat net servant au calcul du résultat de base par action	(78 994)	(22 884)	(108 492)	(145 416)
Effet de la conversion présumée des bons de souscription et des actions privilégiées	(388)	(2 119)	5 899	(2 126)
Retrancher l'effet antidilutif	388	2 119	(5 899)	2 126
Résultat net servant au calcul du résultat dilué par action	(78 994)	(22 884)	(108 492)	(145 416)
DÉNOMINATEUR				
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	40 763	39 752	40 652	39 607
Effet des titres potentiellement dilutifs				
Actions privilégiées	—	—	—	—
Options d'achat d'actions	—	—	—	—
Bons de souscription	—	—	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	40 763	39 752	40 652	39 607
Perte par action				
De base	(1,94)	(0,58)	(2,67)	(3,67)
Diluée	(1,94)	(0,58)	(2,67)	(3,67)

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, les 420 000 options d'achat d'actions en circulation et les 10 149 374 bons de souscription acquis pouvant être exercés via l'émission d'action ont été exclus du calcul puisque leur prix d'exercice était supérieur au cours moyen des actions pour la période [369 702 d'options d'achat d'actions et 9 906 353 bons de souscription pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2025]. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2026, les 3 691 591 actions privilégiées de série 4 ont également été exclus du calcul en raison de leur effet antidilutif.

Note 12 Information supplémentaire sur les revenus et les charges

Ventilation des revenus tirés de contrats avec des clients

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et dessert deux principaux marchés qui représentent également ses deux principales lignes de produits, soit le marché transatlantique et le marché Amérique, qui inclut les routes Sud. Le tableau ci-dessous présente la ventilation par marché des revenus des contrats avec des clients :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Clients				
Amérique	860 209	877 678	1 591 582	1 580 623
Transatlantique	150 349	124 459	271 887	244 649
Autres	17 045	28 936	34 847	35 306
Total des revenus	1 027 603	1 031 073	1 898 316	1 860 578

En conformité avec l'entente d'indemnité financière conclue au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 avec le fabricant d'équipement d'origine des moteurs GTF, la Société a comptabilisé un montant de 5 235 \$ au cours du trimestre clos le 30 avril 2026 et 10 315 \$ au cours du semestre terminé le 30 avril 2026 [19 978 \$ au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025].

Note 13 Coûts de restructuration

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Coûts de restructuration				
Indemnités de départ	—	979	220	4 057
	—	979	220	4 057

Les coûts de restructuration incluent des indemnités de cessation d'emploi liées aux changements apportés à la structure organisationnelle.

La variation de la provision pour indemnités de départ, qui est incluse dans le solde du poste Fournisseurs et autres créditeurs, se détaille comme suit:

	Semestre clos le 30 avril 2026	Exercice clos le 31 octobre 2025
	\$	\$
Solde d'ouverture	2 084	1 030
Provision supplémentaire	220	5 663
Utilisation de la provision	(1 846)	(4 609)
Solde de fermeture	458	2 084

Note 14 Engagements et éventualités

Contrats de location et autres engagements

Au 30 avril 2026, la Société est partie à des engagements pour la location de quatre Airbus A321XLR à être livrés en 2027 et en 2028. La Société a aussi des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que des obligations d'achat, en vertu de divers contrats avec des fournisseurs, notamment en lien avec les contrats de service informatique, effectuées dans le cours normal des affaires. Le tableau suivant présente les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années et des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que les obligations d'achat :

Exercice se terminant le 31 octobre	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location (aéronefs et autres)	—	11 049	37 926	37 926	37 926	330 289	455 116
Obligations d'achat	14 111	19 136	8 538	5 104	3 228	2 672	52 789
	14 111	30 185	46 464	43 030	41 154	332 961	507 905

Litiges

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour les poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Depuis la pandémie de la COVID-19, la Société a fait l'objet d'un certain nombre de demandes d'autorisation d'exercer une action collective en lien avec le remboursement des dépôts clients pour les billets d'avion et des forfaits qui ont dû être annulés. Quoique certaines actions collectives n'ont pas encore été résolues de manière définitive, la Société a procédé au remboursement de la presque totalité des clients, notamment depuis le mois d'avril 2021, grâce à la facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage. Ainsi, les demandes d'autorisation d'exercer une action collective encore en cours pourraient devenir sans objet. Nonobstant ce qui précède, la Société continuera à se défendre vigoureusement dans le cadre de ces dossiers. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les actions collectives, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état consolidé des résultats et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie.

Autre

De temps à autre, la Société fait l'objet de vérifications par les autorités fiscales qui soulèvent des questions quant au traitement fiscal de certaines transactions. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, les réclamations ou risques fiscaux dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisés par la Société selon la meilleure estimation possible du montant de la perte.

Note 15 **Garanties**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 4, 12, 15 et 22 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

Contrats de cautionnement

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 30 avril 2026, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 3 498 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 30 avril 2026, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Note 16 **Informations sectorielles**

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

